

Rattachement hiérarchique : Chef du Service Patrimoine Naturel
Encadrement de proximité : Coordinatrice Education à l'Environnement
et Animateur/trice Coordonnateur/trice

1. MISSIONS

Le Département de l'Isère recherche **15 Animateurs ENS, dont 6 accompagnateurs en montagne, pour accueillir et accompagner les visiteurs et groupes constitués dans leur découverte des sites** (paysage, faune, flore, gestion des sites, histoire locale, patrimoine culturel, services rendus par la biodiversité...). Ils assistent également ponctuellement les gestionnaires des sites pour la surveillance, l'entretien courant et le suivi des sites.

La mission s'exercera pendant **6 mois du 8 avril au 7 octobre 2020** (jours fériés et week-ends compris), en équipe ou individuellement selon les actions.

Les animateurs sont répartis en **3 pôles** regroupant les sites suivants (sous réserve de validation pour certains):

- **Pôle Nord-Isère** (basé à Crémieu ou à Vienne) – **4 animateurs plaine** :
 - o ENS départementaux : Save, Etang de Lemps, Etang de Montjoux, Méandre des Oves.
 - o ENS locaux : Etang de bas, Mare de Craquenot, Etang de Fallavier, Communaux de Trept Marais de la Tour, Combe de Vaux (Eyzin-Pinet), Merlière, Sanne amont Fontaines de Beaufort.
- **Pôle Centre-Isère** (basé à Voiron ou à Villard de Lans) – **1 animateur plaine** et 3 animateurs montagne (*intervenant aussi en plaine*) :
 - o ENS départementaux : Tourbières de l'Herretang, Marais du Val d'Ainan (Chirens),
et pour mémoire, les sites des Ecouges et du Haut-Moucherotte (sites de montagne non concerné ici)
 - o ENS locaux : Vallée fossile des Rimets, Gorges du Nan, Etang de Cote Manin, Molière, Tourbière des Planchettes, Etang du Mas des Béroudières...
- **Pôle Sud-Isère** (basé à Grenoble) – **4 animateurs plaine** et 3 animateurs montagne (*intervenant aussi en plaine*) :
 - o ENS départementaux : Tourbière du Peuil, Bois de la Bâtie, Marais de Vieille Morte, Marais de Montfort, Site de Matheysine,
et pour mémoire, le site du Col du Coq (site de montagne non concerné ici)
 - o ENS locaux : Marais des Sagnes, Les Gillardes, Marais des Seiglières

2. EMPLOI

Ce poste est un **poste d'agent saisonnier**.

Ce poste s'appuie sur les emplois d'**animation nature** essentiellement mais aussi très ponctuellement d'agent de terrain en gestion des milieux naturels et de garde d'espace naturel.

3. **ATTRIBUTIONS (par ordre d'importance)**

1- **Accueil du public et animations :**

- **Animations « Nature et Lien social »**, en semaine et éventuellement le samedi, dans le cadre d'un appel à projets auprès des structures locales d'accueil de publics bénéficiaires des politiques sociales du Département (*personnes en difficulté sociale, en insertion, personnes âgées, en situation de handicap, petite enfance, familles d'accueil, familles de l'Aide sociale à l'enfance-ASE, aidants...*), des structures d'accueil touristiques locales (*campings, centres d'hébergement familiaux, centres de loisirs...*) et des agents du Département,
- **Animations grand public** les samedis, dimanches et mercredis sur les sites les plus fréquentés, avec des thématiques prédéfinies et plus ponctuellement des animations de découverte générale des sites,
- **Accueil sur site du grand public** pour information, sensibilisation, petites animations libres... sur un point d'accueil ou en tournée sur le site, sur les sites départementaux très fréquentés uniquement,
- **Animations lors d'évènements** nationaux ou locaux (ex : fête de la nature, Journées du patrimoine, Coupe Icare, festivals...) ou créés sur les sites (« portes ouvertes », inauguration d'un équipement, projection de films...), Certaines animations pourront avoir lieu sur stand,
- **Suivi de la fréquentation** des animations,
- **Concourir au respect de la réglementation** en vigueur par sensibilisation des visiteurs (accessibilité aux sentiers, usages...).
- **Compilation et organisation des outils pédagogiques** créés dans le cadre de la campagne.

Les animations porteront sur la découverte des paysages, des richesses naturelles et culturelles des sites. Elles mêleront de multiples approches (scientifiques, sensorielles, ludiques, artistiques...) pour toucher un large public.

2- **Contacts, communication, coordination**

- Contacts avec les structures locales d'accueil de publics bénéficiaires des politiques sociales du Département qui auront préalablement déposé un projet, pour définir avec elles les sites et les animations adaptées au public,
- Contacts avec les divers partenaires : élus locaux, offices du tourisme...
- Participation à la communication (presse, radio...), diffusion de plaquettes de communication auprès du public, des partenaires locaux et partenaires touristiques divers,
- Réunions de coordination et de préparation d'animations avec les autres animateurs et l'Animateur/trice Coordonnateur/trice,
- Rédaction et présentation de bilans de la mission (animations sociales et bilan global)

3- **Accompagnement ponctuel de la gestion du site**

- Surveillance et petit entretien courant (sentiers, propreté, mobilier, parcs pour le bétail...),
- Aide aux suivis scientifiques dans le cadre du plan de gestion selon les compétences de chaque animateur.

4. **COMPETENCES SPECIFIQUES**

Formation de niveau bac + 2 minimum, en lien avec l'animation nature, la gestion des milieux naturels et l'écologie.

Au moins deux expériences en animation nature avec des publics variés, dont publics fragilisés.

Aptitudes et expériences en médiation, accueil du public.

Connaissances générales de la faune, la flore et des milieux naturels (étangs, marais, forêts alluviales...)

Intérêt pour le patrimoine historique et humain lié au milieu rural.

5. **QUALITES REQUISES**

Goût prononcé pour l'animation nature

Pédagogie

Qualités relationnelles

Initiative et autonomie

Capacité de médiation

Bonne condition physique
Goût pour le travail en équipe
Sens de l'humour apprécié

6. CONDITIONS PARTICULIERES

Prévention et secours civiques de niveau 1 obligatoire (PSC1) ou équivalent

Permis B indispensable

Les agents porteront la tenue des animateurs ENS du Département de l'Isère (polos, vestes).

Remboursement des frais de mission sur la base des textes en vigueur au Département.

Formation ou recyclage PSC1 réalisés moins de 2 ans avant la prise de poste.

Formation spécifique à la connaissance des sites et à l'accueil de publics spécifiques assurée en début de mission.

7. QUOTITÉ DE TRAVAIL

Période d'embauche : 6 mois du 8 avril au 7 octobre 2020

Quotité de travail : 100 %.

Jours de travail : jours en semaine et week-ends sur l'ensemble de la période.

Jours de repos : Certains jours de repos seront imposés. Les autres jours de repos seront définis en liaison avec les autres animateurs du pôle. Les animateurs plaine pourront ainsi ponctuellement être amenés à intervenir en accueil sur le site de montagne de leur pôle, en cas de besoin.

Horaires : 36 h 30/semaine. Horaires variables suivants les sites. Travail éventuel en soirée (affûts) et tôt le matin.

8. ENCADREMENT DE PROXIMITÉ ET RESEAU RELATIONNEL

- Ce poste est placé sous l'autorité de la Coordinatrice Education Environnement et de Animateur/trice Coordonnateur/trice,
- **Ce poste est géographiquement implanté sur un territoire du Département (Crémieu ou Vienne pour le Nord Isère et Voiron ou Villard-de-Lans pour le Centre-Isère) ou en Direction centrale (Grenoble) selon les cas,**
- Ce poste implique des déplacements et des contacts avec les divers agents et partenaires du Département.

9. FILIERE - GRADE

Adjoints territoriaux d'animation principal 1ère classe (cadre d'emploi de la catégorie C).

1 300 euros net mensuels, avant prélèvement à la source, auxquels s'ajoutent :

- une prime de 114 € par mois versée en une seule fois en fin de mission,
- le paiement des heures décalées (soirées et week-ends) et des jours fériés travaillés,
- le paiement de frais de déplacement (forfaits repas pour les repas pris en dehors de la résidence administrative),
- la mise à disposition de tickets restaurant pour les animateurs basés à Crémieu, Vienne, Voiron et Villard-de-Lans, ceux basés à Grenoble bénéficiant d'un restaurant administratif à prix réduit,
- la mise à disposition de véhicules de service,
- un défraiement pour l'usage du téléphone portable personnel.

Dépôt des candidatures en ligne avant le 3 février sur <https://www.isere.fr/offres-emploi>